Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 40 (1962)

Heft: 2

Artikel: Un club de vieillards à Genève

Autor: Pictet-Mallet, Marguerite

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-722012

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un Club de vieillards à Genève

Si les 50 dernières années du vingtième siècle ont été marquées, au point de vue social, par un grand effort en faveur des enfants et de la jeunesse, la seconde moitié de ce siècle devrait assurer aux personnes âgées une fin de vie heureuse, pécunièrement et moralement.

Ce n'est guère que depuis quelques lustres que les problèmes des sexagénaires et au-delà sont pris en considération, tant par l'Etat que par des institutions privées.

La vieillesse est un processus normal au même titre que l'adolescence ou la puberté, mais les conditions en sont très différentes et plus difficiles à accepter. La vie moderne n'est pas faite pour les personnes âgées qui ont de la peine à s'accoutumer au rythme trépidant de la vie actuelle. Les conditions sociales sont différentes d'autrefois. Les villes tentaculaires, leurs exigences, ont absorbé des domaines campagnards où des parents âgés avaient leur place, donc leur avenir assuré. L'exiguïté des logements actuels ne permet plus la cohabitation familiale, comme il y a 50 ans, le conflit des générations, plus aigu que jamais, ne facilite pas la compréhension mutuelle.

Consciente de ces problèmes, la Croix-Rouge Suisse a demandé à ses sections, en 1956, d'étudier les conditions de vie des plus de 65 ans et de tâcher de remédier à leurs soucis. Dès l'abord, il est apparu que, de nos jours, un vieillard est presque toujours un isolé. Isolé de par son logement, il habite presque toujours seul, s'il ne finit pas ses jours dans un asile. Peu préparé à cet état, par la vie active qu'il a menée précédemment, il est livré à lui-même. En plus, un vieillard est presque toujours un handicapé physique, sa vue, son ouïe, sa motricité, ses facultés intellectuelles ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois; il doit l'accepter et s'y habituer, ce qui n'est pas toujours facile. Ses distractions ne sont plus les mêmes, il se sent perdu dans le tourbillon moderne.

Pour venir en aide à ces retraités aux ressources modestes, pour lutter contre l'isolement et sa conséquence fréquente, la dépression morale, pour permettre un contact humain bienfaisant, nous avons créé à Genève deux œuvres jumelées: des visites à domicile, une fois par semaine, par des bénévoles, et la création d'un club. C'est de ce dernier et de nos expériences que nous allons vous entretenir.

Grâce à la générosité de la Ville de Genève, qui a mis à notre

disposition une vaste salle, chauffée et aérée, avec toilettes attenantes, dans une Ecole de la rue des Eaux-Vives, nous avons pu, en automne 1956, organiser notre club.

Nous avons envoyé des formules d'invitation à des personnes âgées ou diminuées physiquement, signalées par différents groupements: Policlinique, Paroisses catholiques et protestantes, Centre d'hygiène social, Dispensaire des Samaritains, etc.

Nous nous sommes tout de suite rendu compte que, pour être efficientes et remplir le but que nous nous étions assigné, nos réunions devaient se tenir tous les huit jours, et nous n'avons jamais regretté cette décision. Dans une vie solitaire et démunie, le contact hebdomadaire avec un groupe bienveillant représente un soutien.

Des vacances, en été, à Noël et à Pâques, permettent à nos dévouées collaboratrices, toutes bénévoles, de se reposer un peu. Nous estimons aussi qu'à la belle saison, le soleil, les parcs, permettent à nos habitués d'envisager la vie sous un jour plus optimiste.

Nos débuts furent modestes. Nous groupions, à nos premières séances, une douzaine de participants. Mais, très rapidement, notre effectif augmenta et, dès la deuxième année, ce sont 30 puis 40 isolés que nous réunissions, tous les mercredis. Nous avons, depuis deux ans, 120 personnes inscrites et une moyenne de 80 membres, à chaque réunion.

De 3 h à 4 h (les premiers venus arrivent dès 2 h pour retrouver leurs places favorites), nous distribuons, sur nos grandes tables, des magazines, des journaux illustrés. C'est une manière de prendre contact, de faire connaissance, les bavardages vont bon train, les amitiés se nouent. Des proches voisins de quartier, qui s'ignoraient, ont pris l'habitude, au Club, de se parler. Ils mettent en commun leurs ennuis, ils se communiquent des recettes ou des remèdes de bonne femme. Au bout de quelques semaines, ils nous signalent gentiment l'absence d'une camarade.

Nous contrôlons, à l'entrée, les présences. Le nom, la date de naissance, l'adresse très importante, ont été notées la première fois. En principe, les candidats à l'admission ont dû se rendre la veille à un bureau de la Croix-Rouge Genevoise, où nous pratiquons une brève enquête: avoir au minimum 65 ans, justifier de son isolement ou de son état de santé déficient.

La buvette de notre local nous permet de servir à 4 h un goûter: thé, sucre, lait à discrétion, un petit pain et un gâteau par tête.

La Croix-Rouge de Genève assume les frais de cette collation qui revient entre 22 et 25 francs. Coût modeste.

Nos réunions sont mixtes, avec une grande prépondérance de représentants du sexe féminin. Il y a davantage de veuves que de veufs, plus de femmes isolées que d'hommes qui, eux, bien souvent, retrouvent une compagne pour leurs vieux jours. Nous avons remarqué que les femmes nées au siècle précédent sont souvent timorées. Elles n'aiment pas fréquenter seules les lieux publics; leurs revenus très modestes, ni leurs habitudes, ne les attirent dans les cafés. Aussi avons-nous une centaine de femmes inscrites, pour 18 hommes seulement.

A partir de 4 h ½, les distractions commencent: films, projections de photos en couleurs, conférences, musique. C'est un spectacle peu ordinaire et touchant que de voir les plus valides de nos septuagénaires et même des octogénaires jouer aux «chaises musicales» ou danser avec fougue une valse entraînante, ceci pour la plus grande joie de leurs camarades. Par nos propos, nos lectures et notre attitude, nous cherchons à maintenir une ambiance de gaîté et de bonne humeur. Usés par la vie, nos affiliés aspirent à la détente.

Notre Club a été baptisé, sur la proposition unanime de ses membres: «Le rayon de soleil». L'un d'entre eux nous a confié: «La solitude, c'est du poison, le Club, c'est là que je vis!»

Une bibliothèque d'un millier de volumes permet à chacun, s'il le désire, d'emporter à son domicile un livre distrayant. Les romans roses et les policiers sont les plus demandés. Nous ne concurrençons pas les bibliothèques, mais, en hiver, il est bien agréable de ne pas prévoir, quand on a de la peine à marcher, une sortie supplémentaire.

Une petite enquête récente nous a permis de savoir quel était le dernier métier pratiqué par nos adhérents:

Couturières	7	Concierges	7
Repasseuses	6	Empl. de. maison	8
Institutrices	3	Infirmier	1
Infirmières	2	Bibliothécaire	1
Pâtissiers	2	Horlogère	1
Vendeuse de journaux	1	Corsetière	1
Sténo-dactylo	1	Empl. de commerce	1
Vendeuses	3	Ouvrières d'usines	6
Téléphoniste	1	Nurse	1
Femmes de ménage	20	Ménagères et divers	8

Un service d'autres conduites par des bénévoles nous amène régulièrement nos handicapés physiques. Nous en avons environ 25, sans parler des sourds ou de ceux dont la vision, très diminuée, leur permet cependant de venir à pied à nos séances. Le retour à la maison est également assuré, à 5 h ½, avant les heures de pointe. C'est une douzaine d'autos privées qui sont mises à contribution pour ces voyages. Des liens d'amitié unissent rapidement conductrices et conducteurs bénévoles à nos pauvres infirmes. Bien souvent une des courses s'aggrémente d'une petite promenade dans un parc ou dans la proche banlieue. Un écriteau Croix-Rouge, à la vitre avant du véhicule, signale et demande la compréhension de la police pour les stationnements difficiles ou même interdits: un hémiplégique ne peut être déposé à 100 mètres de son domicile!

La fréquence de nos réunions nous permet de connaître nos habitués. Très vite, ils prennent l'habitude de nous consulter, de nos confier discrètement leurs problèmes: soucis de santé, de logement, difficultés de tout genre. Grâce à la diligence et au dévouement de nos aides bénévoles, à l'appui du Centre d'Hygiène social, à la compréhension des autorités et des œuvres de bienfaisance publiques et privées, nous parvenons à apporter une aide efficace et continue à nos isolés. Trop souvent, hélas, à l'Hôpital, ils ne seront pas abandonnés, et la visite d'une dame du «Rayon de soleil» leur fera sentir qu'ils appartiennent à une communauté humaine.

Ecrire une lettre difficile, trouver une pension pour un animal précieux pendant une absence, procurer des canaris à une paralysée, permettre un séjour de convalescence dans une maison spécialisée, parfois, mais hélas trop rarement, étant donné la crise actuelle, trouver un logement plus salubre, sont des tâches que nous assumons volontiers.

Nous avons essayé, sans beaucoup de succès jusqu'ici, d'associer nos membres à nos efforts, en leur demandant de faire une visite à leurs collègues malades, retenus à domicile. Cependant, nous avons réussi à intéresser quelques habiles tricoteuses à faire des carrés multicolores (la laine leur étant fournie). Ceux-ci, une fois assemblés, permettent de confectionner des couvertures douillettes.

Un club de personnes âgées donne à des isolés l'assurance qu'ils font encore partie de la société, qu'ils ne sont point rejetés d'elle. Des timides, des misanthropes, des aigris, reprennent goût à la

vie. Pour participer à une réunion, ils feront un effort vestimentaire, soigneront leur tenue, ce sont des éléments effectifs et stimulants. Ils réaliseront que leur cas personnel n'est pas unique. Les voyages autour du monde de nos aimables photographes amateurs, les conférences sur des sujets attrayants et instructifs, conseils d'hygiène et médicaux par des infirmières ou des médecins, ouvrent des perspectives nouvelles dans le monde clos de nos déshérités. Ils retrouvent, pour une semaine, un aliment sain à leurs rêveries qui les sort de leurs préoccupations égoïstes et les aide à mieux supporter leur vieillesse.

Marguerite Pictet-Mallet

Die Gefährdung der Betagten im modernen Verkehr

Beinahe täglich lesen wir in der Zeitung, dass ein betagter Strassenbenützer der Autoraserei zum Opfer fällt. Ueber diese Gefährdung unserer betagten Mitmenschen im Stadtbereich von Zürich im vergangenen Jahr gibt uns das Polizeiamt der Stadt Zürich folgende Auskünfte:

«Die Stadtpolizei Zürich hatte im vergangenen Jahr insgesamt 8751 Verkehrsunfälle zu behandeln, das heisst 203 Unfälle oder 2,4 Prozent mehr als im Jahr 1960. Diese Zunahme bezieht sich allein auf die schweren Sachschadenkollisionen (Sachschaden über 200 Franken je Kollision), deren Zahl von 3669 auf 3983 angestiegen ist. Die Zahl der polizeilich behandelten Bagatellunfälle (Sachschaden bis 200 Franken) hat von 2369 auf 2319 abgenommen. Erfreulicherweise sank auch die Anzahl der Verkehrsunfälle mit Toten und Verletzten; sie ist von 2510 im Jahre 1960 auf 2449 zurückgegangen. Wurden 1960 2807 Personen verletzt, waren es 1961 noch 2762. Verkehrstote waren im Berichtsjahr 41 zu beklagen, das heisst 6 weniger als 1960.

Von den tödlichen Verkehrsunfällen des Jahres 1961 ereigneten sich je 6 in den Monaten März und April, je 5 im Juni und Dezember und je 4 im Juli und November. Am besten verliefen in dieser Hinsicht die Monate August und Oktober mit je einem Toten. Es muss bei dieser Gelegenheit daran erinnert werden, dass seit September 1959 leider kein einziger Monat mehr ohne mindestens einen tödlichen Verkehrsunfall verging.